



# Conseil de sécurité

Cinquante-sixième année

*Provisoire*

## 4308<sup>e</sup> séance

Jeudi 5 avril 2001, à 10 h 30

New York

---

<i>Président :</i>	Sir Jeremy Greenstock . . . . .	(Royaume-Uni)
<i>Membres :</i>	Bangladesh . . . . .	M. Ahsan
	Chine . . . . .	M. Chen Xu
	Colombie . . . . .	M. Franco
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Cunningham
	Fédération de Russie . . . . .	M. Granovsky
	France . . . . .	M. Levitte
	Irlande . . . . .	M. Cooney
	Jamaïque . . . . .	M. Ward
	Mali . . . . .	M. Ouane
	Maurice . . . . .	M. Gokool
	Norvège . . . . .	M. Kolby
	Singapour . . . . .	M. Mahbubani
	Tunisie . . . . .	M. Mejdoub
	Ukraine . . . . .	M. Kuchinsky

## Ordre du jour

La situation au Timor oriental

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.

*La séance est ouverte à 10 h 35*

### **Remerciements au Président sortant**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Étant donné que c'est la première séance du Conseil de sécurité pour ce mois sous la présidence du Royaume-Uni, j'ai le plaisir de suivre la tradition et de rendre un hommage très chaleureux à nos prédécesseurs pour la manière excellente dont ils ont dirigé les travaux du Conseil au cours du mois de mars. J'ai dit « nos prédécesseurs » parce qu'il y a eu deux Présidents au lieu d'un seul au mois de mars. Nous avons été très favorablement impressionnés par la permutation harmonieuse entre l'Ambassadeur Kuchynski et l'Ambassadeur Yel'chenko, et par la bonne humeur et la délicatesse avec lesquelles ils ont dirigé nos travaux intensifs au cours du mois de mars. Je tiens donc à exprimer, au nom de l'ensemble des membres du Conseil, notre chaleureuse reconnaissance à l'Ukraine pour sa présidence.

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Timor oriental**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Les membres du Conseil s'attendent à ce que je dirige cette séance de façon détendue. Nous apportons avec nous dans la salle du Conseil – pour les non-membres du Conseil de sécurité, nos partenaires à l'ONU – notre style de consultations officieuses, car le Conseil souhaite accroître la transparence de ses travaux et les partager davantage avec les non-membres du Conseil et les médias lorsqu'il n'y a pas de raison, que ce soit en matière de discrétion ou de confidentialité, pour que nous soyons dans l'autre salle. Les membres doivent donc s'attendre à ce que cette séance soit dirigée de façon détendue.

À la présente séance, s'il n'y a pas d'objection, nous invitons, conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, M. Hédi Annabi, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Annabi à prendre place à la table du Conseil.

Avant de donner la parole à M. Annabi, je voudrais rappeler aux membres du Conseil que nous ne tenons pas de liste d'orateurs. Je vais donner la parole aux orateurs à mesure qu'ils la demandent, soit auprès du Président ou du Secrétariat, comme c'est l'habitude lors de nos consultations officieuses. J'aimerais que nous ayons une discussion interactive. Si les participants posent des questions, je pourrais demander à M. Annabi d'y répondre, à mesure qu'elles sont posées. Je n'attendrai pas nécessairement la fin de la séance pour lui permettre de répondre. Je me réjouis également que les non-membres du Conseil participent à cette séance et aient été encouragés à poser toutes les questions qu'ils pourraient avoir au sujet du Timor oriental, par l'intermédiaire des membres du Conseil. Ils pourront le faire tout au long du débat. S'ils ont des questions, ils n'ont qu'à s'adresser à un ami membre du Conseil et lui demander de les poser.

Je donne maintenant la parole à M. Hédi Annabi, pour qu'il fasse son exposé au Conseil.

**M. Annabi** (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de présenter au Conseil un exposé sur les derniers événements survenus au Timor oriental, d'où je suis rentré récemment. Lors de ma visite précédente au Timor oriental, en novembre 1999, j'avais été frappé par l'ampleur de la destruction et par l'énormité de la tâche qui devait être accomplie, aussi bien par les Timorais de l'Est que par la communauté internationale. Depuis lors, d'énormes progrès ont été réalisés, mais il reste encore beaucoup à faire.

Au cours des deux mois qui se sont écoulés depuis l'adoption de la résolution 1338 (2001), qui a prorogé le mandat de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), de nombreux événements importants sont survenus, y compris l'adoption d'un règlement sur la création d'une Assemblée constituante et les modalités de son élection, la fixation d'une date pour l'élection, la création de la Force de défense du Timor oriental et une augmentation du nombre de retours des réfugiés. Il y a également eu un certain nombre de perturbations internes déplorables au Timor oriental. Je vais maintenant aborder ces divers éléments plus en détail.

Premièrement, un jalon important dans la voie qui mène le Timor oriental vers l'indépendance a été franchi le 13 mars lorsque le Conseil national a approuvé un règlement sur l'élection de l'Assemblée constituante. En promulguant ce règlement le 16 mars,

l'Administrateur transitoire, M. Sergio Vieira de Mello, a annoncé que l'élection des 88 membres de l'assemblée constituante aurait lieu le 30 août 2001. Chacun des districts élira un représentant sur la base d'un système majoritaire et 75 membres sur la base d'un système proportionnel au cours d'un seul scrutin national. L'assemblée disposera de 90 jours pour préparer et adopter la constitution d'un Timor oriental démocratique et indépendant.

Après une discussion animée, le Conseil national a fini par rejeter – malheureusement, si j'ose m'exprimer ainsi – une proposition visant à imposer des quotas obligatoires concernant les femmes. Toutefois, un préambule a été incorporé dans ce règlement qui encourage la participation des femmes à part égale au processus électoral et constitutionnel. Ce règlement prévoit également la création d'une commission électorale indépendante dotée d'une autorité électorale exclusive. Cette commission sera constituée d'un chef des opérations électorales, qui a déjà été nommé. Il s'agit de M. Carlos Valenzuela, expert fort respecté qui connaît bien le système des élections organisées par l'Organisation des Nations Unies. La commission comprendra également cinq commissaires électoraux qui seront désignés par le Secrétaire général. Deux d'entre eux seront des Timorais de l'Est et les trois autres seront des experts électoraux internationalement reconnus.

Le 16 mars également, M. Sergio Vieira de Mello a promulgué un règlement sur la création d'un Bureau central de l'état civil pour le Timor oriental. En conséquence, une campagne nationale d'inscription des habitants du Timor oriental au registre d'état civil a été lancée. J'ai pu observer ce processus personnellement dans les districts d'Oecussi et de Suai. La campagne d'inscription constituera la base de l'établissement de la liste électorale. Pour pouvoir voter, les réfugiés des camps du Timor occidental qui voudraient participer à ces élections devront s'inscrire avant le 24 juin, date finale des inscriptions. Et ils devront se trouver au Timor oriental le jour des élections. Je tiens à préciser que le calendrier des élections est assez serré et qu'on ne pourra le respecter que si le processus d'inscription électorale se termine le 24 juin comme prévu.

Nous ne pourrions parler d'une date pour l'indépendance qu'une fois que l'assemblée constituante aura commencé ses travaux. Il existe une grande diversité de vues parmi les Timorais orientaux concernant la structure éventuelle du futur État. Ces opinions

vont sans doute se cristalliser au cours de la préparation par les Timorais de la rédaction effective de la constitution qui devra être adoptée par l'assemblée constituante.

Le 27 mars, le Conseil national a rejeté à une faible majorité un projet de règlement prévoyant la création de commissions chargées de mettre en oeuvre un vaste processus de consultations sur la future constitution. À la suite de cette décision, M. Xanana Gusmão, se déclarant préoccupé par les pratiques du Conseil national, a décidé de démissionner dudit Conseil. M. José Ramos-Horta a été nommé au Conseil par M. Vieira de Mello pour remplacer M. Gusmão, et par conséquent, a quitté son poste de Ministre des affaires étrangères. Comme les membres du Conseil de sécurité le savent, les membres du Conseil national ne peuvent pas faire partie du cabinet. Le Conseil national devrait élire un nouveau président la semaine prochaine.

Compte tenu de la décision du Conseil national, M. Vieira de Mello, avec l'appui du cabinet, a décidé de soutenir les initiatives d'organisations non gouvernementales visant à faire participer la population du Timor oriental et à recueillir sur tout le territoire leur opinion sur l'acte constitutif de la nation. Des commissions de district seront mises en place pour compléter ce processus ainsi que les travaux de l'assemblée constituante.

Je voudrais maintenant évoquer la question de la Force de défense du Timor oriental. Le 1er février, une cérémonie a eu lieu à Aileu pour marquer la démobilisation des anciens combattants des Forces armées de libération nationale du Timor oriental (FALINTIL) et la création de la Force de défense du Timor oriental. Comme nous l'avions indiqué auparavant au Conseil, la nouvelle Force comprendra une force d'infanterie légère composée de 1500 soldats et de 1500 réservistes. Le recrutement se fera sur une période de trois ans et un Bureau du développement de la Force de défense a été créé au sein de l'Administration transitoire pour superviser et coordonner toutes les activités liées au développement de la Force, ainsi que les relations bilatérales et multilatérales.

M. Vieira de Mello a nommé l'ancien commandant des FALINTIL, le général Taur Matan Ruak, commandant en chef de la Force de défense, et 650 anciens membres des FALINTIL ont été choisis pour constituer le premier bataillon. Parmi ceux-ci, l'entraînement des 250 premiers officiers a commencé

le 19 février, avec l'aide d'instructeurs portugais. L'Australie a accepté de construire un centre d'entraînement permanent qui sera situé à Metinaro, ville côtière du district de Dili sise à l'est de la capitale. D'autre part, l'Australie a prêté des fusils pour l'entraînement de la Force. Les travaux de construction du centre d'entraînement ont commencé, cette semaine en fait. Toutefois, pour que l'entraînement puisse se faire, des ressources supplémentaires sont nécessaires, surtout des armes et du matériel de formation.

Quelque 1100 anciens combattants des FALINTIL qui n'ont pas été choisis pour faire partie de la Force de défense retournent à la vie civile avec l'aide d'un programme créé en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et financé par la Banque mondiale et l'Agency for International Development des États-Unis. Les ex-combattants participent à des programmes de recyclage et de formation qui les préparent à la vie civile. Ils touchent également des paiements en espèces à court terme pour pouvoir se réinstaller.

Pour ce qui est de la situation des réfugiés au Timor occidental, je voudrais dire que ces derniers temps, le nombre croissant de réfugiés qui retournent au Timor oriental constitue un autre élément positif dans l'évolution de la situation. À ce jour, plus de 180 000 réfugiés ont pris le chemin du retour, mais selon certaines estimations, il en resterait encore 100 000 au Timor occidental. Nous continuons de recevoir des rapports indiquant que des réfugiés du Timor oriental sont soumis à des manœuvres d'intimidation et qu'ils disposent d'un accès insuffisant aux informations sur la véritable situation qui prévaut à l'intérieur du Timor oriental. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'ATNUTO, en coopération avec une équipe indonésienne chargée des réfugiés, ont récemment entrepris trois cycles de rapatriements organisés. Pour encourager la réconciliation entre les Timorais de l'Est et le retour continu de réfugiés, l'ATNUTO a également facilité la visite au Timor oriental du 28 au 30 mars, d'un groupe de cinq anciens dirigeants favorables à l'autonomie du Timor oriental.

Au début du mois dernier, le 6 mars, le Secrétaire général a rencontré le Ministre des affaires étrangères, M. Shihab, pour examiner la situation des réfugiés au Timor occidental. Le Ministre Shihab a proposé qu'une évaluation de la sécurité soit faite dans la zone afin de faire baisser l'actuel niveau de sécurité – phase V – ce

qui permettrait ainsi le retour des institutions des Nations Unies. Le Secrétaire général a fait valoir la préoccupation du Coordonnateur pour les questions de sécurité quant à l'issue, probablement négative, d'une évaluation de la sécurité en ce moment au Timor occidental, mais a maintenu la question à l'examen.

En ce qui concerne la situation en matière d'ordre public, jusqu'à ces dernières semaines, la frontière avec le Timor occidental avait été relativement calme. Cependant, ces derniers jours, cette situation a changé et de nombreux incidents sont survenus. Le 1er avril, les contingents de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) ont repéré deux miliciens suspects qui approchaient un point de jonction avec le Timor occidental, à l'Ouest de Maliana dans le district de Bobonaro. Lorsque l'un d'entre eux a pointé son arme vers le poste-frontière et a ignoré un avertissement de l'ATNUTO, les soldats de l'ATNUTO ont tiré trois fois vers eux sans faire de victime.

Le même jour, à un point de jonction avec le Timor occidental, au sud-ouest de Tilomar dans le district de Covalima, une patrouille de l'ATNUTO a été prise pour cible et a riposté. Les forces armées indonésiennes stationnées dans la région ont attribué les coups de feu à un déclenchement accidentel des armes. Ces incidents font l'objet d'une enquête. L'ATNUTO a signalé que les activités de contrebande transfrontière, entreprises notamment par les milices, se poursuivent, ce qui rend parfois difficile la tâche de déterminer les causes sous-jacentes de ces incidents récents.

Deux autres incidents sont intervenus au cours des derniers jours. Les 2 et 3 avril, des incidents se sont à nouveau produits le long de la frontière, notamment une fusillade qui a causé la mort d'une jeune femme le 3 avril. Aujourd'hui, des soldats fidjiens, qui font partie du contingent néo-zélandais, ont essuyé des coups de feu à la frontière sud entre le Timor oriental et occidental.

À l'intérieur même du Timor oriental, le taux de criminalité est demeuré globalement bas, mais néanmoins, un certain nombre d'incidents sérieux se sont produits, le mois dernier. Cela est un motif de préoccupation pour l'ATNUTO. Le 7 mars, des membres du prétendu Conseil populaire de défense de la République démocratique du Timor oriental (CPD-RDTL) ont interrompu une réunion d'étudiants dans le centre de Dili, à laquelle assistait Xanana Gusmão. Le même jour, une série d'incidents violents ont éclaté dans le

district de Bacau, avec pour conséquence l'incendie de la mosquée locale, une attaque contre l'administrateur est-timorais du district et d'autres membres du personnel de l'ONU, ainsi que l'incendie de leur véhicule. Parmi la foule se trouvaient des membres du CDP-RDTL ainsi que d'anciens membres des Forces armées de libération nationale du Timor oriental (FALINTIL). Le 12 mars, lors d'un autre incident à Viqueque, une bataille entre des groupes de jeunes et l'émeute qui s'ensuivit ont causé la mort de deux personnes, l'incendie de près de 40 maisons et le déplacement de quelque 600 personnes. Le 17 mars, un groupe de jeunes a attaqué deux villages dans le district de Dili, et au cours de troubles sporadiques qui ont lieu pendant les deux jours qui ont suivi, une patrouille de police civile a essuyé des coups de feu.

Une enquête a déterminé que l'incident de Viqueque avait été causé par une querelle entre des étudiants d'une école secondaire, chacun appartenant à un groupe d'arts martiaux – Ces groupes d'arts martiaux sont d'ailleurs très populaires au Timor oriental. Jusqu'à cet incident à Viqueque, le district avait été globalement calme. Mais, dans le cas de l'incident de Bacau, il est évident que des individus ayant des affiliations politiques ont cherché à tirer parti du mécontentement, qui est particulièrement répandu chez les jeunes chômeurs.

Des réunions au niveau des communautés se sont tenues dans les districts concernés. Parmi les enseignements que l'on peut tirer de ces événements, il y a l'importance du rôle des communautés locales pour le maintien de l'ordre, la nécessité de renforcer la confiance des communautés, tout en faisant clairement savoir en même temps que la violence ne sera pas tolérée. Il est évident que des possibilités d'emploi stables seront essentielles pour réduire les risques de violence.

Lorsqu'il a fait son exposé au Conseil, en janvier dernier, M. Vieira de Mello a suggéré que l'efficacité de la police civile en général dans des opérations complexes pourraient être renforcées. Par conséquent, la police civile du district de Bacau a entrepris un déploiement à titre expérimental le long des lignes suivies par les contingents de maintien de la paix, à savoir un déploiement par des contingents nationaux. Dans le cas présent, le contingent national philippin opérera seul dans le district de Bacau. Comme je l'ai dit, c'est un essai qui sera évalué avec soin avant de l'étendre aux autres districts.

Au cours de ma visite au Timor oriental, j'ai été impressionné par les progrès réalisés dans la mise en place du Service de police de Timor Lorosae. Quelque 450 policiers est-timorais diplômés du collège de police sont actuellement déployés dans l'ensemble du pays aux côtés de la police de l'ATNUTO. Leur relation avec les communautés locales ont grandement facilité un maintien de l'ordre plus efficace. Dorénavant, 100 nouveaux policiers seront diplômés chaque mois de l'École de police, soit le double du chiffre précédent. L'effectif total de 3 000 hommes dans la police civile timoraise devrait être atteint d'ici avril 2003. Le processus de « timorisation » a également commencé pour les dirigeants de la police civile, où un officier de police expérimenté est-timorais a été nommé directeur de l'École de police (para. 27, 42).

En même temps que nous l'avons appris dans d'autres lieux, notamment au Kosovo, les progrès réalisés en ce qui concerne le maintien de l'ordre peuvent être efficaces et durables que s'ils s'accompagnent d'une amélioration proportionnée du fonctionnement quotidien du système judiciaire et pénal. Depuis Janvier, trois procès concernant des crimes graves ont abouti à des condamnations. Le rythme de travail du Groupe spécial des crimes graves est gravement ralenti par le manque de personnel mais surtout de traducteurs qualifiés. Des retards semblables ont été causés par le manque de fonds pour faire face aux dépenses des témoins.

Avant de terminer, je voudrais dire quelques mots au sujet du processus de planification pour le suivi de la présence de la force de maintien de la paix des Nations Unies au Timor oriental. Le succès du Timor oriental en tant que nation dépendra en partie de sa capacité d'acquiescer à tous les niveaux les compétences pratiques nécessaires pour gérer un État et pour fournir les services publics essentiels. Ce travail a commencé, mais nous devons le poursuivre bien au-delà de l'indépendance afin de transférer les compétences nécessaires aux Timorais de l'Est et de retirer progressivement le personnel international qui travaille actuellement dans l'administration.

Mais, soyons réalistes et reconnaissons que ce processus prendra du temps. Pour ne donner qu'un seul exemple, jusqu'à récemment la *Royal Australian Air Force* gérait l'aéroport de Dili, mais cette tâche a été transférée à une société civile. En l'absence des capacités nécessaires est-timoraises, le Gouvernement portugais a assumé cette tâche et couvrira les dépenses

estimées à 4,2 millions de dollars pour gérer l'aéroport et la formation des Timorais de l'Est afin qu'ils puissent assumer certaines de ces fonctions le moment venu.

Un groupe de travail chargé de la planification après le retrait de l'ATNUTO a été mis en place par M. Vieira de Mello. Il a commencé à travailler au Timor oriental à la mise au point de recommandations sur le volume exact estimé de personnel international et d'assistance technique nécessaire après l'indépendance du Timor oriental pour appuyer le Gouvernement. Le groupe déterminera également les stratégies de formation ainsi que la durée pendant laquelle ces postes devront être maintenus. Il restera en contact étroit avec les dirigeants du Timor oriental et les autres partenaires de développement, y compris les institutions financières internationales.

Ici, au Siège, nous passons en revue les différentes façons d'appuyer ce travail et, notamment, la mise sur pied éventuelle d'une équipe spéciale de mission qui serait chargée de mettre au point des recommandations spécifiques sur la présence internationale complète au Timor oriental après l'indépendance puisque, comme nous l'avons dit, il faudra des contingents, une composante militaire respectable, une composante de police civile et une composante d'experts civils.

Dans l'ensemble, ma visite a confirmé mon impression que des progrès appréciables sont faits, sur la plupart des fronts, dans la préparation du Timor oriental à l'indépendance. Si la communauté internationale maintient son aide, les Est-Timorais devraient pouvoir concrétiser leur rêve d'un État démocratique viable. Dans l'ensemble, le moral est bon à l'ATNUTO et le personnel de l'ONU et est-timorais est fier de son travail face à ce défi historique qui lui est livré.

Enfin, je voudrais maintenant en appeler aux membres du Conseil pour qu'ils maintiennent leur soutien afin que la population du Timor oriental puisse tirer parti des investissements faits jusqu'ici par la communauté internationale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général de son rapport extrêmement instructif. Je le remercie également de s'être donné la peine de se rendre au Timor oriental et de nous avoir préparé cet exposé à si brève échéance. Le Timor oriental est un sujet très important à l'ordre du jour du Conseil.

Nous avons commencé une liste des orateurs. Je donnerai la parole aux membres du Conseil dans un instant. Les membres du Conseil doivent se rappeler qu'il s'agit ici d'une mise à jour partielle, en attendant le rapport du Secrétaire général à la fin du mois. Nous escomptons un grand débat sur le Timor oriental au début de mai et, sous réserve de la décision que prendra le Conseil à ce moment-là, je pense qu'il s'agira d'une séance ouverte aux pays non membres du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent intervenir. Si M. Annabi veut intervenir de nouveau et répondre à d'autres questions, il en aura l'occasion.

**M. Kolby** (Norvège) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient à remercier le Secrétariat de son exposé particulièrement instructif sur la situation au Timor oriental.

Cela fait de nombreuses années que la Norvège s'intéresse au Timor oriental, tant au niveau politique qu'à celui de la société civile norvégienne. En ce moment, nous planifions notre engagement à long terme au Timor oriental. Dans le cadre de ce processus et des rapports étroits qui unissent la Norvège et le Timor oriental, la Ministre norvégienne chargée du développement international s'est rendue au Timor oriental le mois dernier. Au cours de ce voyage, elle a examiné avec l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et les dirigeants est-timorais ce que la Norvège pouvait faire pour aider le pays dans la période menant à son indépendance, notamment pour ce qui est des nombreux défis que le nouveau pays devra relever après son indépendance.

Conformément à ce qui a été dit dans ces discussions, nous avons adopté une perspective de développement à long terme pour le Timor oriental. Nous nous emploierons à veiller à ce que le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale, notamment, reçoivent suffisamment de ressources pour s'acquitter des tâches qui leur incombent au cours de la période transitoire. Par la suite, nous sommes résolus à appuyer le maintien du personnel de ces institutions après l'indépendance du Timor oriental. Au cours de son récent voyage, la Ministre a annoncé une promesse de contribution d'un million de dollars au Fonds d'affectation spéciale pour le Timor oriental administré par la Banque mondiale. Cette contribution a déjà été versée.

Une stratégie globale de consolidation de la paix s'impose pour soutenir un accord de paix vulnérable dans une zone, comme le Timor oriental, qui sort d'un conflit. Dans cette optique, nous voudrions insister sur la nécessité d'adopter une démarche intégrée pour la planification politique et celle du développement. Les institutions de développement doivent travailler étroitement avec l'ATNUTO pour le reste de son mandat. Par la suite, il faudra lui donner un rôle central dans le cadre de la présence des Nations Unies après l'indépendance.

Pour sa part, la Norvège trouve encourageant de voir combien la population est-timoraise s'implique activement dans le processus qui doit aboutir à l'indépendance d'ici la fin de 2001. Il importe, par conséquent, que nous, les États Membres, appuyions le travail fait par l'ATNUTO afin qu'elle puisse mener à bien son mandat d'ici la fin de l'année. À cet égard, la Norvège tient à souligner l'importance de la participation timoraise à l'Administration transitoire. Nous saluons les nouveaux progrès de la délégation de pouvoirs aux dirigeants est-timorais.

En outre, la Norvège se félicite des succès remportés dans le domaine des poursuites pénales liées aux crimes graves commis en 1999, et elle réaffirme l'importance cruciale de ces poursuites pour une paix et une réconciliation durables dans cette zone. À cet égard, nous applaudirions l'adoption de toute mesure supplémentaire visant à renforcer le système judiciaire et la primauté du droit, principe fondamental de gouvernance pour le futur État du Timor oriental.

Une question qui nous tient particulièrement à coeur, à cet égard, est celle de l'élection prévue le 30 août 2001. La Norvège a récemment abordé avec l'ATNUTO et les dirigeants est-timorais la question des règlements relatifs à l'élection d'une assemblée constituante, en insistant particulièrement sur la participation des femmes aux partis politiques, et ce à toutes les étapes du processus électoral et constitutionnel. Nous espérons que le préambule du règlement, qui encourage la participation égale des femmes et des hommes, aura les effets escomptés.

Nous voudrions également souligner combien il importe que les élections soient libres et équitables. Il est crucial que les citoyens est-timorais qui vivent en Indonésie – notamment dans les camps de réfugiés du Timor occidental – soient en mesure d'exercer leur droit de vote. Nous restons donc profondément préoc-

cupés par la lenteur avec laquelle on s'achemine vers un règlement durable de la question des réfugiés. Il importe au plus haut point que tous les réfugiés qui souhaitent participer aux prochaines élections aient la possibilité de rentrer dans la sécurité et la dignité avant la date limite d'enregistrement des faits d'état civil, fixée au 20 juin 2001. Cela étant, la Norvège reste très préoccupée par la situation de la sécurité à la frontière indonésienne et dans les camps de réfugiés du Timor occidental. Nous exhortons encore le Gouvernement indonésien à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour appliquer la résolution 1319 (2000) du Conseil de sécurité.

Le rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du mandat de l'ATNUTO et ses recommandations concernant le maintien d'une présence internationale au Timor oriental sont attendus au printemps. La Norvège attend avec intérêt de recevoir ce rapport et de participer aux débats qui suivront, dont l'issue contribuera fortement au succès de l'opération de consolidation de la paix au Timor oriental.

Pour terminer, je tiens à rendre hommage à l'ATNUTO, et en particulier à Sergio Vieira de Mello, qui se sont chargés de cette tâche si difficile.

**M. Cunningham** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : J'ai trouvé dans l'exposé de M. Annabi beaucoup de bonnes nouvelles encourageantes. Je le remercie moi aussi de la promptitude avec laquelle il est venu au Conseil après son voyage pour nous faire part de ses premières impressions. J'ai deux ou trois questions à poser et observations à faire.

Tout d'abord, nous sommes très favorables au calendrier électoral. Il nous paraît essentiel de s'y tenir malgré la brièveté des échéances. J'ai été heureux d'entendre les observations de M. Annabi à cet égard. Beaucoup doit être fait d'ici la fin de l'année, mais il est essentiel, à notre avis, que ce processus se poursuive.

J'ai aussi été heureux d'entendre que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) veille déjà à ce que les vues des citoyens ordinaires puissent être incorporées au processus menant à la création de l'assemblée constituante et au-delà. Nous sommes encouragés par cela et nous les prions de continuer. C'est aussi, selon nous, un élément important de ce processus.

Nous sommes très préoccupés par la situation sécuritaire tant au Timor oriental qu'à la frontière. Les troubles civils récents sont inquiétants. Rien ne défie autant les chances du Timor oriental d'avoir un avenir pacifique que les troubles intérieurs. L'apparition de l'intolérance est un facteur qui, s'il se poursuit, va à la fin, j'en suis certain, coûter au Timor oriental le soutien et l'aide de la communauté internationale. Nous espérons que les autorités et l'ATNUTO pourront coopérer pour rétablir l'ordre.

Nous sommes également très préoccupés par les récentes violences à la frontière. Nous approuvons et appuyons le soutien solide des soldats de la paix de l'ATNUTO et à cet égard, nous croyons également que l'Indonésie devrait faire davantage de son côté de la frontière, suivant la résolution 1319 (2000).

Nous ne sommes pas satisfaits non plus par le traitement des suspects du meurtre de trois agents du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Nous encourageons l'Indonésie à faire preuve d'un plus grand attachement à son sens des responsabilités et d'autres éléments de la résolution 1319 (2000).

Je voulais poser une question à cet égard. Nous croyons comprendre qu'un ancien milicien du nom de Jacobus Bere, dont le nom a été lié à l'assassinat d'un soldat de la paix néo-zélandais, est actuellement détenu en Indonésie. Je me demande quelles mesures l'ONU prend dans ce cas.

Je voulais aussi demander ceci à M. Annabi : nous avons été contactés par un certain nombre d'organisations non gouvernementales internationales qui ont exprimé une inquiétude que nous trouvons légitime au sujet des règles fiscales actuelles de l'ATNUTO, qui les lèsent. Je serais intéressé par les commentaires de M. Annabi sur ce problème et sur la façon dont on pourrait le résoudre.

**M. Mejdoub** (Tunisie) : Je voudrais me joindre à mes collègues pour remercier M. Hédi Annabi, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, pour son exposé sur l'évolution de la situation et les progrès réalisés au Timor oriental.

Notre séance d'aujourd'hui se tient dans le cadre d'une approche d'avenir pour le Timor oriental. L'annonce de la date des premières élections démocratiques au Timor oriental, fixée pour le 30 août de cette année, représente une étape très importante du proces-

sus déclenché depuis plus d'une année et qui nécessite plus que jamais l'appui entier et responsable de toutes les parties. Le Conseil national du Timor oriental, qui a donné le 13 mars dernier son accord à l'élection d'une assemblée constituante chargée de préparer et d'adopter la constitution du pays, devrait prendre en considération les aspirations de la population timoraise dans toutes ses composantes afin de refléter la volonté politique de tous les citoyens.

Les actes de violence qui ont eu lieu au début de ce mois dans les deux districts prouvent que la situation sécuritaire reste encore fragile. Nous estimons que les actes de violence doivent cesser afin de permettre au Timor oriental de se préparer dans la sérénité pour accéder à une nouvelle phase importante de son histoire, tout en préservant la stabilité de la région tout entière.

Je voudrais à ce propos poser une question à M. Annabi concernant la situation au Timor oriental. Quelles sont les dispositions prises par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) dans cette phase sensible de la période intérieure où les partis et les mouvements politiques deviennent de plus en plus actifs. Ces incidents violents dont M. Annabi fait part suscitent notre inquiétude. La démission de M. Xanana Gusmão pourrait-elle compliquer la situation politique intérieure? Quelles sont les dispositions prises à cet égard?

Une attention particulière doit être accordée aux tensions de différentes origines ethniques et religieuses, notamment celles qui peuvent alimenter la déstabilisation non seulement du Timor oriental mais au-delà de ce pays. Nous estimons que tout doit être fait pour maintenir la question du Timor oriental dans son propre contexte et gérer la situation selon les plans établis par l'ATNUTO conformément au mandat confié par les résolutions du Conseil.

Les autorités indonésiennes ont prouvé à maintes reprises leurs dispositions à coopérer avec l'ATNUTO, et ont établi les mécanismes de dialogue et de concertation à même de résoudre les questions en suspens et d'avancer dans la voie de l'établissement de mesures de confiance.

Nous estimons que le Conseil de sécurité est appelé à prendre en considération l'appel du Gouvernement indonésien visant à dépêcher une équipe d'évaluation de la sécurité au Timor occidental afin de modifier le classement sécuritaire de cette région. Une

action dans ce sens pourrait rétablir et consolider la confiance entre les deux voisins et contribuerait à relancer la réconciliation entre les Est-Timorais qui reste d'une importance cruciale pour l'avenir du Timor oriental et l'ensemble de la région. Le retour des agences humanitaires au Timor occidental contribuera certainement à tranquilliser les réfugiés et à encourager leur retour au Timor oriental.

Je voudrais enfin dire que nous encourageons les efforts de l'ATNUTO, des pays fournisseurs de contingents et des bailleurs de fonds, qui jouent un rôle important dans la stabilisation de ce pays qui se prépare à entamer une nouvelle étape de son histoire. Il importe ainsi de continuer d'apporter l'appui nécessaire au Timor oriental pour garantir la réussite de cette entreprise.

**M. Kuchinsky** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois d'avril. Soyez assuré de tout le soutien et de toute la coopération de ma délégation. Je veux également vous remercier des paroles aimables que vous avez adressées à ma délégation en exprimant une haute appréciation de la présidence ukrainienne le mois dernier.

Je voudrais aussi me joindre aux orateurs précédents pour remercier M. Annabi de son exposé très instructif sur les derniers événements au Timor oriental. En fait, ses informations donnent de l'espoir.

Nous félicitons M. José Ramos-Horta de sa nomination comme Président du Conseil national du Timor oriental, et nous lui souhaitons plein succès. Nous espérons aussi que M. Xanana Gusmão continuera à jouer un rôle actif dans la vie politique du territoire.

Nous sommes encouragés par les informations sur la sécurité et l'ordre. Nous pensons qu'un pas important vers l'indépendance et l'autonomie du territoire est l'établissement d'un service de police locale et d'un système judiciaire efficace, ainsi que d'une force de défense est-timoraise. À cet égard, nous sommes heureux de noter que pendant tout juste un an d'activités du service de police est-timorais, 450 policiers ont été diplômés. Ils ont déjà été déployés sur le territoire. Deux cents cadets sont actuellement en formation à l'école de police. Nous sommes encouragés par l'information qu'une Force de défense a été créée. Nous avons entendu également que ce mois-ci verra le début de la construction d'un nouveau centre de for-

mation de la Force de défense du Timor oriental à Metinaro.

Nous sommes d'avis que l'organisation réussie d'élections démocratiques et transparentes devrait être l'une des priorités de l'ATNUTO. À cet égard, nous nous félicitons de ce qu'une date précise a été fixée pour les premières élections libres est-timoraises sur la base d'une loi électorale récemment approuvée, qui est l'une des plus ouvertes et des plus démocratiques au monde. Avec la création d'une Commission électorale indépendante, le processus électoral a vraiment commencé, et M. Annabi nous a fait savoir que la campagne électorale bat son plein en ce moment. Il est vital de faire participer tous les partis politiques et la population à ce processus.

Une autre question importante est, bien entendu, le retour sans heurts et la réinstallation des réfugiés. En fait, il s'agit là d'une autre condition importante pour assurer le succès de la création d'une société civile et de la réconciliation au Timor oriental. Nous sommes heureux d'apprendre qu'à ce jour, 180 000 réfugiés sont retournés chez eux. Cela est très encourageant. À cet égard, nous croyons que le développement de relations de bon voisinage et de coopération avec l'Indonésie est un facteur extrêmement important pour le territoire. À cet égard, nous notons avec plaisir que les efforts déployés par le Représentant spécial, M. Sergio Vieira de Mello, pour faire avancer le processus de réconciliation, en particulier sa rencontre avec les dirigeants proautonomie du Timor oriental à Dili, le 28 mars de cette année.

Nous pensons qu'il est extrêmement important de mettre fin à la présence et aux activités des milices dans les camps de réfugiés au Timor occidental et d'assurer la reprise des activités des organisations humanitaires internationales. À cet égard, nous sommes heureux que le Gouvernement indonésien se soit déclaré prêt à accepter la présence d'une mission d'experts des Nations Unies chargée d'évaluer la situation en matière de sécurité au Timor occidental, conformément aux dispositions pertinentes du rapport du Secrétaire général du 16 janvier 2001. Je rappelle également que cette demande avait déjà été faite dans la déclaration de M. Ramos Horta lors de notre dernière séance portant sur cette question. À cet égard, nous espérons que le Secrétariat se prépare à envoyer cette mission le plus tôt possible.

Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre hommage au Représentant spécial, M. Sergio Vieira de Mello, ainsi qu'au personnel des Nations Unies pour les efforts qu'ils ont fournis. Je tiens à les assurer que l'Ukraine est prête à continuer d'appuyer pleinement les efforts de l'ATNUTO visant à bâtir un Timor oriental indépendant et à réaliser les aspirations de son peuple.

Pour finir, j'ai une question à poser à M. Annabi. Face aux informations qui nous parviennent sur les troubles récents au Timor oriental, M. Annabi pourrait-il nous fournir une explication?. En fait, qu'est-ce qui est à l'origine des troubles récents au Timor oriental? Il semble qu'il ne s'agit pas uniquement d'une affaire de concurrence entre des combattants ou des sportifs. On dirait qu'il y a une tendance, et j'aimerais savoir ce qu'en pense le Secrétariat.

**Le Président** : (*parle en anglais*) : Je remercie les orateurs qui sont intervenus jusqu'à présent d'avoir restreint leur temps de parole à cinq minutes.

Je donne maintenant la parole à M. Annabi pour qu'il réponde aux questions qui ont été posées, après quoi, je donnerai la parole à l'Ambassadeur Ward de la Jamaïque.

**M. Annabi** (*parle en anglais*) : Je pense que la première question se rapporte à Jacobus Bere, qui est un ancien membre de la milice Laksaur, et qu'on soupçonne d'être responsable du meurtre du soldat Manning du contingent néo-zélandais en juillet dernier. M. Sergio Vieira de Mello a écrit aux autorités indonésiennes pour leur demander son extradition, ou au moins son transfert, au Timor oriental, pour qu'il puisse être traduit en justice. Il l'a fait en vertu d'un mémorandum d'accord qui a été signé entre l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et les autorités indonésiennes en avril dernier. D'après les déclarations qui ont été faites à Jakarta par des fonctionnaires indonésiens, nous croyons comprendre qu'ils ne sont pas prêts à répondre de façon positive à cette requête. Ils ont indiqué que cette personne est détenue et fait toujours l'objet de poursuites judiciaires au Timor occidental, et que c'est la raison pour laquelle ils ne peuvent pas accéder à cette requête, en tout cas pas pour l'instant.

S'agissant maintenant de la question du régime fiscal qui semble être un problème pour certaines des organisations non gouvernementales sur le terrain, j'aimerais signaler qu'au titre du règlement en vigueur

au Timor oriental, et qui a été promulgué par l'Administrateur transitoire, les organisations non gouvernementales sont exemptes d'impôts sur le revenu, à condition qu'elles demeurent des organisations à but non lucratif. Elles sont habilitées à importer des biens, hors taxes, à des fins d'éducation, de santé, et pour d'autres efforts humanitaires. Ceci permet à une grande majorité d'entre elles de fonctionner avec des activités exemptes de taxes. Certaines d'entre elles emploient du personnel local, et dans ce cas précis, elles ont l'obligation de retenir des taxes au nom de leurs employés. Je crois que de façon générale, elles ne s'opposent pas à ce que l'on retienne ces impôts pour leur personnel local. C'est la retenue d'impôts pour le personnel international des organisations non gouvernementales qui semble poser problème.

L'ATNUTO et l'Administration transitoire au Timor oriental sont tout à fait conscientes de ce problème, et un groupe de travail a été créé, qui comprend des représentants tant des organisations non gouvernementales que de l'Administration transitoire au Timor oriental. Ce groupe de travail va essayer de préparer ce que l'on appelle en général un accord de siège ; c'est-à-dire un projet d'accord tel que celui qui est habituellement signé entre une organisation non gouvernementale et un gouvernement local. Ce groupe de travail se réunit sur une base hebdomadaire et devrait présenter un rapport au Cabinet sous peu, et à ce moment-là on espère avoir un projet d'accord réglementant ces questions qui pourra être soumis et adopté. C'est une question qui est en train d'être examinée en ce moment. Mais j'aimerais ajouter un point qui nous a été signalé par M. Vieira de Mello. Tout en faisant tout son possible, bien sûr, pour veiller à ce que le processus réussisse et aboutisse à une conclusion positive, il ne désire pas pour autant aller à l'encontre des désirs des Timorais de l'Est qui forment maintenant la majorité du Cabinet. Mais il devrait être possible d'élaborer un projet d'accord pour réglementer les conditions dans lesquelles les organisations non gouvernementales peuvent fonctionner au Timor oriental, et fixer leurs privilèges et obligations dans ce pays.

Les deux dernières questions avaient trait aux incidents récents et à leurs motifs, ainsi qu'aux conséquences possibles de la démission de M. Xanana Gusmão du Conseil national. Comme je l'ai indiqué dans mon exposé, certains de ces incidents sont dus à des groupes de jeunes sans motivation politique. Je dois dire que les Timorais ont tendance à s'animer assez

rapidement lorsqu'il y a un incident – et la situation peut vite tourner à l'émeute. Certains de ces incidents – probablement tous, en fait – ont évolué de cette façon. Mais certains n'avaient aucun fondement politique. D'autres ont probablement été provoqués, facilités ou favorisés par des personnes qui ont une certaine motivation politique – ce fut le cas de l'un de ces incidents. En cette période préélectorale, où 14 partis politiques différents ont été créés, certains pourraient tenter – et le font probablement – d'exploiter la désillusion des chômeurs à des fins politiques.

Bien sûr, les composantes tant policière que militaire de l'ATNUTO ont tenté de tirer la leçon de ces incidents. À vrai dire, je pense que si nous avions été mieux renseignés sur la situation dans certaines de ces communautés, et si nous avions mieux connu ces communautés – qui ne sont pas toujours très faciles à connaître lorsque nous n'en parlons pas la langue et n'en connaissons pas la culture – nous aurions peut-être pu éviter certaines violences ou être en mesure de mieux les maîtriser. Mais l'ATNUTO et l'Administration transitoire au Timor oriental étudient les mesures additionnelles qu'on pourrait prendre, notamment l'augmentation des patrouilles et l'accroissement de la présence pour tenter de prévenir les incidents plutôt que d'avoir à y réagir. Nous allons également envoyer des experts de New York, tant militaires que civils, pour discuter de la meilleure façon de faire face aux situations éventuelles de troubles civils dans la période précédant les élections, et je suis convaincu que les mesures qui s'imposent seront prises.

Pour ce qui de la démission de Xanana Gusmão, j'ai discuté de la question ce matin avec Sergio Vieira de Mello. Il est convaincu que cet événement ne doit pas être dramatisé. À part la raison immédiate de sa démission, c'est-à-dire sa déception de ce que le Conseil national n'ait pas adopté le règlement sur la création de commissions constituantes pour discuter d'un projet de constitution, il estime qu'on exige trop de lui actuellement et qu'il a besoin de prendre du recul. On ne peut exclure la possibilité qu'il soit assez mécontent des divergences d'opinion entre les différents partis politiques, et qu'il constate une tendance négative. Je pense que c'est aussi une façon pour lui de tenter de dire aux Timorais de l'Est qu'ils devraient éviter de telles divergences, ou du moins en discuter de façon plus constructive, tant au Conseil national que dans la population en général.

D'ailleurs, le Conseil national est un organe très dynamique mais parfois difficile – j'en ai moi-même fait l'expérience lorsque je l'ai rencontré. J'ai reçu des compliments sur le travail de l'ATNUTO, mais j'ai dû faire face à une avalanche de critiques faites par certains de ses membres les plus actifs qui, encore une fois probablement pour des raisons politiques, sont sévères pour l'ATNUTO et considèrent que nous n'avons pas fait suffisamment pour les Timorais, surtout pour ranimer et relancer l'économie.

J'estime que beaucoup de progrès ont été faits, comme on peut le constater en voyant la différence entre la situation en novembre 1999, lors de ma dernière visite, et maintenant, et cela se voit non seulement à Dili mais à Suai. Lorsque je me suis rendu à Suai en novembre 1999, il n'y avait pas de toit sur une seule maison dans cette ville. Aujourd'hui, je pense pouvoir dire qu'environ les trois quarts des toits ont probablement été refaits. On voit dans les marchés que les activités reprennent et que la situation s'améliore. Bien sûr, des Timorais auraient aimé que nous puissions faire davantage pour eux, et c'est compréhensible; et certains d'entre eux vont probablement exploiter cet argument à des fins politiques.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général d'avoir ajouté ce détail utile.

Pour ce qui est du problème des impôts pour les organisations non gouvernementales, cet élément ne relève pas de la compétence du Conseil, mais le Conseil serait préoccupé si ces organisations étaient dissuadées de travailler au Timor oriental si les règlements fiscaux y étaient moins avantageux que dans d'autres régions du monde. J'espère que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et le représentant spécial tenteront de régler ce problème à l'amiable, dans la mesure du possible. Je vous prie de transmettre ce souhait à l'ATNUTO.

**M. Ward** (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Ma délégation se félicite de votre accession à la présidence, Monsieur le Président, ainsi que de votre intention et de vos efforts pour rendre les travaux du Conseil plus transparents. Vous pouvez compter sur l'entière collaboration de la Jamaïque.

Je remercie M. Annabi de son exposé. Les positions fondamentales de la Jamaïque sur le Timor oriental ayant déjà été énoncées dans cette salle à plu-

sieurs reprises, je saisis cette occasion pour poser quelques questions à M. Annabi.

Nous sommes conscients qu'il importe de maintenir une présence de sécurité crédible dans le camp de réfugiés du Timor occidental. Nous sommes aussi très préoccupés de ce que les réfugiés continuent de vivre dans des conditions humanitaires extrêmement difficiles; on entend dire que des réfugiés sont au bord de la famine. Nous comprenons également que, tout en déployant des efforts considérables face à la situation, le Gouvernement indonésien ne dispose pas des ressources nécessaires pour bien régler le problème des réfugiés. Vu les incidents récents de violations de la sécurité dont M. Annabi a fait état, pouvons-nous nous attendre à ce que l'équipe d'évaluation de la sécurité reclassifie la situation de sécurité, afin de permettre le retour du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et, si oui, quand?

Deuxièmement, y a-t-il eu des progrès sur la question des droits de propriété afin de faciliter le retour des réfugiés au Timor oriental?

Troisièmement, nous estimons que la direction politique du Timor oriental doit être pleinement consultée quant au rôle de l'ONU au lendemain de l'accession du Timor oriental à l'indépendance. Nous souhaitons savoir si les Timorais de l'Est ont indiqué dans quels domaines particuliers ils auront besoin d'aide, surtout pour ce qui est de la sécurité, ainsi que du renforcement des capacités des systèmes judiciaire et policier. Dans ce contexte, le Secrétariat a-t-il commencé à préparer une stratégie de retrait de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et, si oui, quand cette stratégie pourrait-elle être présentée au Conseil?

Enfin, que fait-on pour inciter les Timorais de l'Est à rentrer chez eux afin de contribuer à l'édification d'un Timor oriental indépendant?

**M. Franco** (Colombie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Annabi de son exposé et à cet égard, nous voudrions mentionner deux sujets et enfin poser quelques questions bien concrètes. Je voudrais d'abord parler de la question des réfugiés au Timor occidental, et ensuite, du processus électoral.

En ce qui concerne les réfugiés, nous avons pris note du nouveau programme de retour des réfugiés auquel participent l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), le Haut

Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations. Le retour de 600 réfugiés en provenance des camps de Tuapukan, de Noelbaki et de Naibonat a commencé au début du mois de mars et pour l'ensemble de ce mois, le nombre de réfugiés ayant pris le chemin du retour est déjà supérieur à 2600, ce qui constitue une excellente nouvelle.

Néanmoins, nous sommes préoccupés par la situation des réfugiés dans les autres camps où les organismes des Nations Unies ne sont pas retournés depuis le mois de septembre dernier et où, selon les informations de la presse, les réfugiés meurent de faim et de maladies. Ainsi, j'aimerais rappeler une remarque faite par l'Ambassadeur Ward, à savoir que nous sommes conscients des risques en matière de sécurité, mais qu'il faudrait peut-être que le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité procède rapidement à une inspection afin de vérifier si les conditions actuelles permettent de modifier la classification des termes de sécurité de la phase V et permettre ainsi un prompt retour des organismes des Nations Unies dans les camps de réfugiés.

S'agissant du deuxième sujet, le processus électoral, nous avons également pris note de la décision adoptée par le Conseil national du Timor oriental et approuvée par l'ATNUTO qui consiste à organiser l'élection des membres de l'assemblée constituante le 30 août, dans le but de proclamer la nouvelle constitution en décembre de cette année. Il s'agit bien sûr d'un processus que nous appuyons totalement.

Au cours du débat public que nous avons eu à la fin du mois de janvier, nous avons signalé notre inquiétude face aux incidents de violence politique mentionnés dans le rapport du Secrétaire général. À cet égard, nous regrettons d'entendre M. Annabi parler des incidents qui se sont produits à Viqueque au début du mois de mars, ainsi que de l'incendie intentionnel d'une mosquée à Baucau. Nous avons pris note de l'établissement de la Commission vérité, réception et réconciliation, et nous espérons que cette dernière s'acquittera de son mandat. Le Timor oriental est un pays en gestation. C'est un pays nouveau pour lequel la communauté internationale a de grands espoirs. Il serait dommage que cette renaissance du peuple timorais soit entachée de violence politique et d'intransigeance religieuse.

J'en viens maintenant à mes questions. Nous avons eu un échange très utile sur ce sujet avec la délégation du Brésil, pays ami de la Colombie. Suivant la procédure qu'a suggérée le Président, j'aimerais poser, en son nom, à M. Annabi quelques questions concrètes.

Premièrement, j'aimerais savoir s'il existe un mécanisme permettant d'évaluer régulièrement la situation sécuritaire sur le terrain. Comment le Secrétaire prévoit-il la transition vers l'indépendance en ce qui concerne le niveau des forces de maintien de la paix?

Deuxièmement, s'agissant du maintien de l'ordre public, nous avons écouté les explications de M. Annabi sur les efforts déployés pour prévenir des incidents comme ceux qui se sont produits le mois dernier à Baucau et à Viqueque. Il est très important de savoir qui est à l'origine de ces actes de violence et quelles sont les causes des tensions, pour pouvoir en particulier déterminer à chaque fois s'il s'agit d'une manipulation politique ou plutôt d'explosions spontanées de violence comme celles qu'évoque M. Annabi, résultat peut-être de sentiments de frustration et d'impatience.

Troisièmement, selon des informations parues dans la presse et étayées par de nombreux documents, les membres du Conseil national ont dit, dans leur majorité, qu'ils n'avaient pas été informés comme il le fallait de la démission de M. Xanana Gusmão, et c'est pourquoi ils ont voté pour repousser jusqu'à lundi prochain le débat sur son remplacement. Les références de M. Annabi à ce sujet ont dissipé une grande partie de nos doutes. La question que je pose est de savoir si nous devons comprendre, après ce qu'il a dit, que les derniers événements politiques au Timor oriental n'auront aucune répercussion sur la mise en oeuvre du calendrier de transition.

J'ai une dernière question. Il serait peut-être utile que M. Annabi nous donne des détails sur le type d'aide internationale requise pour préparer les prochaines élections de l'assemblée constituante. En dehors des observateurs internationaux, quel autre type d'assistance est vraiment nécessaire en ce moment?

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je voudrais simplement signaler au Sous-Secrétaire général que lorsqu'il répondra à certaines de ces questions, il devra peut-être aussi penser au rapport que nous attendons du Secrétaire général à la fin du mois. S'il peut répondre plutôt brièvement à certaines des questions qui ont été

soulevées, le Conseil, je crois, s'attendra à ce que certains des points évoqués au cours de la présente discussion alimentent l'élaboration du rapport du Secrétaire général. C'est à ce moment-là que les réponses à certaines des questions soulevées pourront être développées. À la fin de cette séance, je donnerai quelques indications résumant ce que le Conseil attend de ce rapport.

**M. Cooney** (Irlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et souhaiter un grand succès au Royaume-Uni pendant cette présidence. Je voudrais également appuyer votre décision de faire de ces exposés des séances publiques.

Je voudrais remercier M. Annabi de son exposé très riche en informations, exposé qu'ont rendu plus animé les réflexions qu'il a faites sur sa visite récente au Timor oriental. Comme nous avons eu l'occasion en janvier de faire connaître notre position dans des déclarations officielles – et comme cela a été dit, nous aurons le mois prochain, et sans doute en juillet aussi, des débats de fond sur le Timor oriental – je vais m'en tenir à quelques questions particulièrement importantes.

Tout d'abord, nous nous félicitons des progrès récents réalisés vers la préparation finale d'une constitution et la tenue d'élections démocratiques. Nous avons pris bonne note des informations données récemment à propos des besoins financiers et en personnel pour les élections, et nous examinons de près ces demandes précises dans le contexte de notre actuel programme d'assistance bilatérale pour le Timor oriental.

Deuxièmement, nous nous félicitons de la mise en place du système judiciaire au Timor oriental et des premières mesures prises contre les personnes accusées de crimes graves commis en 1999, ainsi que de la création d'une Commission vérité, réception et réconciliation. Les mesures initiales prises par le Gouvernement indonésien pour enquêter sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire sont une bonne chose et doivent se poursuivre.

Troisièmement, l'Irlande continue d'être préoccupée par la situation des réfugiés au Timor occidental. Bien que les récentes opérations organisées par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations soient positives, il faut

que les quelque 100 000 réfugiés qui se trouvent encore dans les camps puissent rentrer au Timor oriental avant le 20 juin 2001, afin de pouvoir s'inscrire à temps sur les listes d'électeurs. Nous nous faisons l'écho de ce que la Colombie et la Jamaïque ont déclaré à ce propos. Il faut également prendre des mesures pour remédier à la situation des femmes est-timoraises qui ont été enlevées pendant le conflit, dont certaines seraient encore détenues et soumises à de mauvais traitements au Timor occidental. Nous souhaiterions obtenir davantage d'informations sur la question.

Quatrièmement, la situation sécuritaire globale reste préoccupante. Les incidents survenus récemment à Dili et à Viqueque, et les attaques contre le personnel de l'ATNUTO le long des frontières – dont M. Annabi nous a fait un rapport détaillé – renforcent le besoin de prendre des mesures vigoureuses en matière de sécurité. L'environnement sécuritaire devrait permettre non seulement aux réfugiés de rentrer chez eux en toute sécurité, mais également la reprise des efforts humanitaires et faire en sorte que les élections puissent se préparer et se dérouler dans le calme et la sécurité. J'ai été heureux d'entendre M. Annabi dire que l'on tire actuellement les enseignements des incidents survenus récemment afin de prendre de nouvelles mesures.

Enfin, à l'instar de mes collègues, je voudrais soulever la question des impôts. Je remercie M. Annabi de sa réponse, mais j'aimerais, Monsieur le Président, faire écho à vos propres remarques à ce propos.

**M. Gokool** (Maurice) : Ma délégation remercie M. Annabi de son exposé détaillé sur la situation au Timor oriental. Nous prenons note avec plaisir de la réunion fructueuse qui s'est tenue entre le Gouvernement de la République indonésienne et l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) à Denpasar, en janvier dernier, lors de laquelle de nombreuses et importantes questions ont été abordées et un accord a été conclu sur ces questions.

Nous estimons que, pour que tout processus démocratique aboutisse, il doit tout d'abord comprendre une approche exhaustive afin de répondre aux besoins de la population entière du pays sans discrimination. Nous estimons que la population de retour devrait être considérée comme un élément constitutif du processus plus large de réconciliation au Timor oriental indépendant. Nous espérons qu'au cours de la brève période dont dispose à présent l'ATNUTO, cette question rece-

vra l'attention qu'elle mérite. Nous sommes reconnaissants du rôle du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et des autres organisations dans leurs efforts visant à accélérer le rythme de retour des réfugiés dans leur patrie. Nous sommes heureux d'apprendre que l'Organisation internationale pour les migrations a pris des mesures positives pour rapatrier les réfugiés qui se sont inscrits comme candidats au retour. Nous attendons impatiemment qu'un retour rapide et volontaire des réfugiés du Timor occidental ait lieu avant juin, date fixée de l'enregistrement.

Nous déplorons les incidents tragiques et les émeutes qui ont suivi la mort d'un adolescent à Makadiki, le 12 mars. Nous estimons qu'un processus efficace de réconciliation des communautés est la condition sine qua non pour la mise en place réussie d'un système de protection nationale.

Ma délégation se réjouit de la décision de la Chambre des représentants de mettre en place deux tribunaux ad hoc pour juger les violations graves des droits de l'homme. Nous espérons que le décret présidentiel nécessaire à leur création effective ne tardera pas. Nous apportons notre ferme soutien à l'application de la continuité entre les secours d'urgence et les activités de développement, une stratégie-cadre qui traite des besoins humanitaires et vise à réaliser des améliorations progressives tendant à créer un État est-timorais durable et indépendant. Nous espérons que les donateurs tant internationaux que bilatéraux contribueront généreusement à la mise en oeuvre du programme.

Nous espérons qu'il sera accédé à la demande officielle du Représentant spécial du Secrétaire général tendant au transfert au Timor oriental de Jacobus Bere soupçonné du meurtre du soldat de la paix néo-zélandais Leonard William Manning, le 24 juillet 2000, présentée conformément aux termes du Mémorandum d'accord signé le 6 avril 2000 par le Gouvernement indonésien et l'ATNUTO concernant la coopération sur les questions juridiques, judiciaires et concernant les droits de l'homme.

Enfin, ma délégation aimerait poser seulement deux questions à M. Annabi. Premièrement, le recrutement et la formation des observateurs électoraux est-timorais sont-ils assurés afin de faire en sorte que les élections soient régulières et indépendantes. Deuxièmement, quelles installations sont mises en place pour recevoir les réfugiés à leur retour au Timor oriental?

**M. Levitte** (France) : Merci, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance un peu plus vivante que celles du passé. Nous avons encore des progrès à faire, mais le chemin est tracé sous votre direction éclairée.

Merci à Hédi Annabi de ses informations sur les développements positifs, lents mais bien orientés vers la mise en place des structures d'un État qui pourra vivre par lui-même. La France entend assumer sa part, notamment pour la formation des diplomates dont le jeune État aura besoin.

La prochaine étape importante est naturellement l'élection des 88 membres de l'Assemblée constituante le 30 août prochain. De ce point de vue, je m'associe aux questions qui ont été posées concernant la situation des réfugiés qui sont encore au Timor occidental. Le Haut Commissariat pour les réfugiés les évalue à 80 000 ou 100 000. Sur une population totale de Timorais de l'Est évaluée à 800 000 personnes environ, on voit bien que ce chiffre peut constituer, s'il est pris en compte ou s'il ne peut pas l'être, un élément important dans le résultat du scrutin.

De ce point de vue, je voudrais demander à Hédi Annabi si le Secrétariat estime possible d'accélérer le retour des réfugiés de façon à permettre qu'ils puissent s'associer au processus électoral. Si tous les réfugiés, comme il est probable, ne peuvent pas être réinstallés avant le scrutin, peut-on, comme le propose le Gouvernement indonésien, envisager un retour dans des conditions de sécurité suffisantes du personnel des Nations Unies au Timor occidental? Et quelles sont, de ce point de vue-là, les exigences à satisfaire et qui restent insatisfaites?

Et puis, enfin, une question sur la possibilité de recourir à une procédure qu'Hédi Annabi connaît bien et que nous avons utilisée au Cambodge. Nous avions au Cambodge utilisé, si je me souviens bien, la procédure de l'enregistrement sur place des réfugiés qui n'avaient pas pu encore rentrer de façon à leur permettre, avant même leur retour, de s'associer à un scrutin également décisif à l'époque. Donc, voilà mes questions sur les réfugiés au Timor occidental.

Mon deuxième thème d'interrogation porte sur l'avenir, c'est-à-dire l'après-élection. Bien entendu, tout le dispositif doit rester en place jusqu'au 30 août. Mais préparer l'avenir, c'est planifier. Comme le disait Sir Jeremy, nous aurons un rapport le 30 avril et la résolution 1338 (2001) demande au Secrétariat de nous

projeter au-delà de la date du 30 août en termes de taille, de structure et de déploiement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO).

Je voudrais souligner à quel point il nous paraît important que, dès à présent, le Secrétariat prépare l'après-élection de l'Assemblée constituante de façon à ce qu'une diminution programmée de la présence internationale puisse prendre place quand cela est possible. Quand c'est possible, on voit bien que, là, il y a d'une part le secteur de la police. Il est clair qu'une présence des Nations Unies sera nécessaire pendant une durée relativement importante. Les derniers incidents en témoignent s'il en était besoin. En revanche, il nous semble, mais je serais heureux d'avoir l'avis de Hédi Annabi sur ce point, que pour ce qui est des forces armées, peut-être que l'on peut commencer à planifier un retrait progressif au-delà de l'élection de l'Assemblée constituante et en accompagnement de l'approche de la date de l'indépendance. Je crois qu'il est très important que la présence bénéfique des Nations Unies ne devienne pas progressivement une sorte de force d'occupation. J'ai bien entendu ce que disait Hédi Annabi tout à l'heure. On voit bien que du bénéfice à la frustration, il y a une tendance facile à apprécier : un glissement progressif qui pourrait être préoccupant pour l'ensemble de la présence internationale.

Mon dernier point concerne l'association au-delà de la force des Nations Unies, au-delà de l'ATNUTO, de l'ensemble de la communauté internationale à l'effort nécessaire pour aider les Timorais et nous avons eu ici même une séance intéressante avec la participation du Fonds monétaire international (FMI) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Je crois qu'après l'exercice utile de Dili le 29 mars, c'est dans cet esprit qu'il faudra préparer la réunion de Canberra des 14 et 15 juin en veillant à ce que la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, le FMI et le PNUD soient non seulement présents mais prennent toute leur part de l'effort à accomplir dans les mois et les années à venir. Sur ce point, je serais heureux d'entendre les commentaires de Hédi Annabi.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Après l'Ambassadeur Wang, je donnerai à nouveau la parole à M. Annabi que j'encourage à répondre brièvement à certaines questions qui ont été soulevées, parce que certaines des questions de fond devront être traitées par le Secrétariat dans le rapport du Secrétaire général.

**M. Wang Donghua** (Chine) (*parle en chinois*) : Je regrette de n'avoir pu être présent personnellement pour entendre l'exposé de **M. Annabi**. Il était en effet des plus instructifs, comme d'habitude.

Depuis le dernier examen par le Conseil du rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), le Timor oriental a accompli, dans différents domaines, de nouveaux progrès vers l'indépendance. Nous constatons, en particulier, que la « timorisation » s'accélère et que l'inscription des électeurs a commencé. Nous apprécions les efforts déployés à cet égard par toutes les parties, à commencer par la population est-timoraise et l'ATNUTO.

Le problème des réfugiés au Timor occidental n'est toujours pas réglé. Beaucoup de délégations ont relevé ce fait. Avec l'amélioration progressive des conditions de sécurité, il est essentiel, à notre avis, que les organisations d'aide internationales reviennent au Timor occidental le plus tôt possible afin d'aider les réfugiés, qui en ont grandement besoin, d'accélérer leur rapatriement et de leur permettre ainsi de participer intégralement au processus d'accession à l'indépendance et d'exercer leurs droits démocratiques. La Chine apprécie les efforts faits par le Gouvernement indonésien pour appliquer la résolution 1319 (2000) et faciliter le retour rapide du personnel de secours international au Timor occidental. Compte tenu de la situation actuelle, nous espérons que l'ONU et le Conseil de sécurité réfléchiront sérieusement à la demande faite par le Gouvernement indonésien en vue du déploiement rapide d'une mission d'évaluation des conditions de sécurité dans la zone.

Pour que le processus d'accession à l'indépendance au Timor oriental avance et que le pays s'autonomise graduellement après l'indépendance, il est nécessaire que l'ATNUTO accélère la « timorisation » et veille à ce que davantage de Timorais participent au processus de transfert des pouvoirs et que ce transfert se fasse de façon dynamique et systématique. La Chine espère qu'à cet égard, l'ONU écoutera attentivement et respectera les aspirations de la population est-timoraise et que, sur cette base, elle se soumettra aux suggestions précises du Conseil sur les différents aspects du transfert de pouvoirs.

Enfin, je voudrais informer le Conseil de certains faits nouveaux. En tant que pays voisin et ami du Timor oriental, la Chine s'est efforcée de l'aider au

mieux de ses possibilités. Une délégation commerciale chinoise s'est récemment rendue au Timor oriental où elle a signé un accord de coopération économique et technique avec l'ATNUTO, dans le cadre duquel le Gouvernement chinois doit fournir une assistance nouvelle et non gratuite au Timor oriental. En outre, la Chine a fourni l'aide déjà promise au Timor oriental sous forme de matériel de pêche et de machines, d'outils et de produits chimiques destinés à l'agriculture. Nous allons poursuivre notre assistance au Timor oriental en offrant des formations aux techniques agricoles et des formations destinées aux fonctionnaires.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne de nouveau la parole au Sous-Secrétaire général pour qu'il réponde aux questions déjà posées.

**M. Annabi** (*parle en anglais*) : Je vais essayer d'être bref, Monsieur le Président, puisque vous m'avez invité à reporter certaines des réponses jusqu'à la sortie des rapports du Secrétaire général – en effet, le Conseil a demandé deux rapports : il y aura un rapport fin avril consacré à l'évaluation militaire et politique de la situation et aux conséquences de cette évaluation sur la taille, la structure et le déploiement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Le second rapport, publié fin juillet, sera plus complet et couvrira toute la question des modalités de la présence onusienne après l'indépendance. J'espère donc que les membres du Conseil s'armeront de patience pour attendre la publication de ces rapports. Toutefois, si nous avons des éléments avant, nous en ferons bien sûr part au Conseil. Quoi qu'il en soit, comme je l'ai dit dans mon exposé, on travaille activement sur toutes ces questions sur le terrain et nous tiendrons le Conseil au courant de toutes les réponses au fur et à mesure qu'elles seront trouvées.

Très brièvement, pour ce qui est des droits de propriété, le Cabinet a simplement décidé de reporter l'examen des demandes déposées jusqu'après l'indépendance. Cette question ne va donc pas être traitée maintenant.

Concernant la phase V et le réexamen du statut du Timor occidental en matière de sécurité, le coordonnateur chargé des questions de sécurité estimait, jusque récemment en tout cas, que toute évaluation de sa part l'amènerait à la conclusion que la phase V devait être maintenue, du fait des problèmes continus avec les mi-

lices dans les camps. De fait, une équipe chargée des questions de sécurité s'est rendue en reconnaissance au Timor occidental il y a un mois et n'a pas pu visiter les camps de la zone de Betun, qui sont, comme les membres le savent, sous le contrôle des milices. Il semble donc que, jusqu'à ce que davantage soit fait pour améliorer la situation, l'évaluation ne donnerait pas de conclusion positive. Mais nous allons continuer à discuter de cela avec le coordonnateur des questions de sécurité pour voir si l'on peut changer d'avis.

S'agissant des préparatifs des élections et de la question de savoir si les réfugiés des camps seront inscrits, la réponse est tout simplement négative : ils ne seront pas inscrits. Cela ne figure pas dans le règlement. Celui-ci stipule, au contraire – et c'est une décision du Conseil national – que ceux qui souhaitent voter doivent rentrer. On espère en fait que cela incitera peut-être certains réfugiés à revenir s'ils veulent participer aux élections et à la vie politique du pays.

Pour ce qui est de toute la question des réductions possibles d'effectifs des forces militaires et des forces de police après les élections, je pense que le rapport du Secrétaire général y répondra également. Mais je dois dire très franchement au Conseil que, comme il l'aura vu dans mon rapport d'aujourd'hui, malgré le grand professionnalisme avec lequel se déroule l'opération à la frontière avec le Timor occidental, il continue d'y avoir des problèmes. Je puis assurer le Conseil du professionnalisme avec laquelle est conduite notre opération à la frontière, sous la remarquable direction du Brigadier Gillespie, de l'Australie, que j'ai d'ailleurs rencontré à Suai. Mais il continue à y avoir des incidents et on peut s'attendre à en voir d'autres dans la période préélectorale, certains groupes ayant probablement intérêt à déstabiliser la situation durant cette période. Le sentiment qui prévaut très nettement sur le terrain, parmi nos collègues – et je ne pense pas qu'il faille trop essayer d'anticiper ce qu'ils pensent – est que nous ne devrions pas toucher aux effectifs des forces, en tout cas pas avant les élections. Attendons de voir.

Il est à espérer que les choses iront bien et que le niveau de sécurité sera suffisant pour que l'on puisse envisager cette option, et réduire les effectifs après les élections. Nous ne voudrions certainement pas maintenir des troupes qui ne sont pas nécessaires. Mais je pense que nous devrions reporter cette décision jusqu'à ce que nous voyions ce qui se passe et jusqu'à ce que les élections soient derrière nous.

Un dernier point : j'ai eu le plaisir de rencontrer brièvement le Vice-Ministre du commerce de la Chine pendant sa visite là-bas – nous y étions en même temps. M. Vieira de Mello était très satisfait des accords qui ont été signés. La Chine, ai-je compris, apportera aussi une contribution importante pour aider à la construction du futur ministère des affaires étrangères du Timor oriental, et ceci est fortement apprécié par les Timorais de l'Est.

**M. Kassé (Mali) :** Nous tenons nous aussi à remercier M. Annabi pour son exposé exhaustif sur la situation qui nous préoccupe aujourd'hui. Nous réaffirmons notre total appui à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) pour les efforts forts remarquables et louables consentis dans la mise en œuvre de son mandat. Comme M. Annabi vient de nous l'indiquer, la voie est désormais ouverte vers l'indépendance. Nous estimons que dans cette phase très délicate, l'ATNUTO a besoin plus que jamais de l'appui total de la communauté internationale et des donateurs.

Nous saluons toutes les décisions récentes prises par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello. À cet égard, ma délégation espère vivement que les élections annoncées pour l'été prochain seront des élections bien organisées, libres, transparentes et surtout inclusives. Nous nous faisons l'écho de ce qu'a dit l'Irlande tout à l'heure à propos des femmes et de ce qu'a dit la Tunisie sur la coopération avec l'Indonésie sur les questions sécuritaires.

Enfin, intervenant à ce stade, beaucoup de mes interrogations ont été posées et répondues déjà pour la plupart par M. Annabi. Toutefois, sans être pessimiste, le calendrier électoral proposé est très serré. M. Annabi vient de le confirmer. Ma question est la suivante : est-ce que la date des élections pourrait être flexible pour permettre le retour et la participation de tous les réfugiés au processus électoral?

**M. Mahbubani (Singapour) (parle en anglais) :** Vous nous avez demandé de nous passer de formalités, Monsieur le Président, donc nous n'allons pas vous féliciter pour votre accession à la présidence. Mais nous aimerions dire publiquement ce que nous vous avons dit en privé : que nous appuyons fermement vos efforts pour réformer les méthodes de travail du Conseil. La réunion interactive que nous avons aujourd'hui est, je pense, une bonne évolution.

Je veux m'excuser auprès de mon bon ami M. Annabi pour n'avoir pas été présent lorsqu'il faisait son exposé. Mais j'en ai été informé depuis. Et, parlant du mot « bref », j'essayerai d'être bref, mais j'ai quelques remarques de fond à faire.

Lorsqu'on regarde le Timor oriental, je suppose que la chose traditionnelle est de dire que nous pouvons le voir comme un verre à moitié plein ou à moitié vide. Étant optimistes, nous aimons le voir comme un verre à moitié plein. Mais cette fois, si nous regardons la situation au Timor oriental, envisageons la possibilité que nous pourrions être en train de regarder un verre à moitié vide. À cet égard, examinons la possibilité que 2001 soit une année très importante et capitale pour le Timor oriental et que les choses ne soient pas aussi harmonieuses dans les mois à venir. Plusieurs orateurs ont évoqué les événements troublants dont nous avons entendu parler.

Bien sûr, l'événement le plus troublant est la démission de M. Xanana Gusmão. Je suis un peu surpris de voir que cette démission est prise relativement à la légère. La signification politique de cet événement est pareille à celle d'un hypothétique événement qu'aurait été la démission du Président Mandela avant que la transition ait eu lieu en Afrique du Sud. Je sais que M. Ramos-Horta est entré dans le jeu, et je sais que M. Gusmão continue de jouer un rôle actif au Timor oriental. Mais c'est une indication de troubles politiques.

En même temps, on signale une violence croissante. Je retiens des remarques de M. Annabi qu'il y a une tendance à une violence de plus en plus fréquente. Nous devrions tous garder cela à l'esprit.

Étant donné ce contexte, j'aimerais faire cinq observations sur cette question. La première est que la stratégie de sortie pour le Timor oriental pourrait ne pas nécessairement être facile. Nous aimerions, bien sûr, espérer que tout se passe bien. Mais si ce n'est pas le cas, nous devons examiner une stratégie de sortie peut-être difficile. Ici, je veux renvoyer aux remarques faites par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, lors d'une récente conférence à Singapour sur le rapport (S/2000/809) du Groupe d'étude sur les opérations de paix des Nations Unies présidé par M. Lakhdar Brahimi, qui a eu lieu il y a quelques jours, les 2 et 3 avril. Il a dit que l'ONU devrait appliquer les enseignements tirés des précédentes opérations de maintien de la paix et veiller à ce

que le départ des opérations de paix ne conduise pas à un vide dans le pays en question ni à un sentiment d'abandon. Il est par conséquent nécessaire que l'ONU et la communauté internationale fassent preuve de souplesse et continuent de fournir un appui politique et des ressources tant à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) que directement au Timor oriental lui-même. Nous savons que ces questions seront examinées dans le rapport de juillet, mais nous devons y réfléchir prudemment dans les mois à venir.

Le deuxième point que je veux souligner est qu'il est évident qu'il faut une forte présence de l'ONU dans les prochains mois. À ce sujet, j'ai été heureux d'entendre ce que vient de dire M. Annabi : ne touchons pas aux niveaux de la force à ce stade; attendons et voyons réellement ce qui se passe. Une remarque importante qui mérite d'être retenue est qu'il y a une distinction entre la tenue d'élections et la réalisation de l'indépendance. Ce sont deux choses différentes. Ne liions pas la réduction des niveaux de la force à la date des élections; elle doit être liée à la question de l'indépendance et de ce qui vient après l'indépendance.

Le troisième point est que nous devons manifestement aider les Timorais de l'Est davantage en termes de préparatifs pour l'édification de la nation qui est à venir. Je peux dire franchement – conformément à votre demande de nous voir parler ouvertement à ces réunions, Monsieur le Président –, que lorsque j'ai rencontré M. José Ramos-Horta en privé, j'ai noté que la leçon tirée des 40 dernières années a été que si réaliser l'indépendance a été relativement facile, garantir le succès de cette indépendance a toujours été un défi. Il a reconnu ce point en privé, et il a reconnu qu'il y a beaucoup de travail à faire. Peut-être qu'au moment où l'ONU prépare l'avenir du Timor oriental, elle devrait regarder le tableau tout entier et tout l'éventail d'institutions et de cadres institutionnels qui sont nécessaires pour qu'une société comme le Timor oriental réussisse. Il est bon d'obtenir l'aide du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, mais en fin de compte, il s'agit de mettre en place un pays à partir de zéro. C'est cela le grand tableau que nous devons regarder. Ici encore, j'ai été heureux de ce qu'a dit M. José Ramos-Horta – qui était jusqu'à récemment encore Ministre des affaires étrangères et qui est maintenant le Président du Conseil national – lorsqu'il a parlé de l'indépendance :

« Ceci pourrait se produire d'ici la fin de l'année; ou, si nous constatons que certaines des conditions qui sont essentielles pour étayer la fondation de l'indépendance ne sont pas encore là, nous pourrions très bien la différer jusqu'à 2002. »

Je crois que nous devrions écouter des voix comme celle-ci lorsque nous prenons des décisions sur le calendrier de la transition et de l'indépendance. Nous devons examiner prudemment l'état général de la société timoraise et nous demander jusqu'à quel point ils sont prêts à voler de leurs propres ailes.

Le quatrième point est que, examinant la question du Timor oriental, nous ne devrions pas la voir de façon isolée. Elle s'inscrit dans un contexte régional. Elle a un impact sur la région – la région à laquelle appartient Singapour, qui est l'Asie du Sud-Est. Nous devrions relever le fait que même si l'Indonésie traverse toutes sortes de difficultés, elle prend des mesures, avec ses ressources limitées, pour démontrer son attachement à régler le problème des réfugiés au Timor occidental. Nous notons que pas mal de réfugiés sont depuis rentrés chez eux. Tout ce qui se passera au Timor oriental aura un impact sur la région. Un point sur lequel j'aimerais insister est que, tout comme nos collègues en Europe s'inquiètent des événements dans les Balkans et nous ont demandé d'être sensibles à la dimension régionale de beaucoup de ces questions, nous espérons que nos collègues tiendront compte du fait que le Timor oriental a également des dimensions régionales et qu'elles doivent aussi être intégrées. Si vous regardez globalement la quantité de ressources que l'Asie prend du système des Nations Unies, elle est, pour parler franchement, relativement petite. Le Timor oriental est probablement la seule opération majeure des Nations Unies dans tout le continent asiatique.

Ma cinquième et dernière observation – tout aussi importante que les autres – c'est que Singapour demeurera attachée, dans les limites de ses moyens et lorsqu'elle peut apporter une contribution utile, aux efforts des Nations Unies et de la communauté internationale visant à aider le Timor oriental à devenir un membre normal et productif de la communauté internationale. Un fait nouveau à relever est que, le mois prochain, Singapour va déployer dans le secteur occidental, conjointement avec un bataillon néo-zélandais composite, un bataillon renforcé jusqu'à 70 combattants réguliers, sur une période d'un an. Le chiffre de 70 peut paraître restreint pour des pays puissants, mais pour un

petit pays comme Singapour, ce nombre est conséquent et indique notre niveau d'engagement vis-à-vis du Timor oriental afin qu'il puisse accéder à l'indépendance dans l'harmonie.

Pour terminer, nous attendons avec intérêt les rapports sur la situation au Timor oriental qui vont être publiés par le Secrétariat, mais, ce faisant, nous espérons que l'on tiendra compte de l'un des aspects les plus frappants du rapport Brahimi, à savoir, s'il vous plaît, ne nous dites pas, au Conseil de sécurité, ce que vous pensez que nous voulons entendre. Dites-nous comment se présente la situation réellement sur le terrain. Que se passe-t-il réellement? Le Timor oriental est-il prêt à faire face aux multiples transitions en cours? Combien de ressources seront nécessaires, et ce qu'il nous faudra faire pour nous assurer que, lorsque l'histoire s'écrira finalement, les manuels d'histoire diront que les Nations Unies ont bien travaillé dans leur stratégie de sortie du Timor oriental?

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de Singapour, en particulier pour le style de son intervention.

**M. Ahsan (Bangladesh)** (*parle en anglais*) : J'aimerais commencer par vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir introduit un aspect novateur à nos réunions officielles, en particulier parce que vous avez permis que les questions des non-membres soient exprimées par l'intermédiaire de membres. Ceci est remarquable, et nous l'apprécions beaucoup.

Nous aimerions aussi remercier M. Annabi de son exposé détaillé fait à son retour du Timor oriental. Comme beaucoup d'autres, nous avons pris note des progrès considérables accomplis sur un certain nombre de fronts, y compris le processus d'enregistrement des civils, la formation de la Force de défense est-timoraise et le recrutement pour la fonction publique.

Nous partageons également plusieurs idées présentées par ceux qui nous ont précédé, et certaines de leurs préoccupations, mais, malgré tout, je voudrais faire quelques brèves observations. Pour commencer, la fonction publique : nous savons tous que cette année est très importante, et qu'on a dit, autour de cette table, que cette fonction publique sera l'un des facteurs permettant de déterminer, dans une large mesure, le type de transition que nous pouvons attendre au Timor oriental, une transition menant à l'indépendance. C'est pourquoi nous sommes heureux de noter que beaucoup de fonctionnaires ont déjà été recrutés par

l'Administration transitoire au Timor oriental. Nous apprécions les efforts faits par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) pour encourager un équilibrage des effectifs entre les sexes dans cette nouvelle administration publique, reflété dans le recrutement de 2 000 femmes environ sur 8 000 fonctionnaires déjà recrutés. C'est un signe encourageant. Nous aurions voulu voir le même équilibre dans l'Assemblée constituante, et nous sommes un peu déçus de voir que le quota obligatoire pour les femmes n'a pas été accepté.

L'observation suivante concerne la situation des réfugiés. Il s'agit encore d'un grand sujet de préoccupation pour nous, car le sort des réfugiés dans les camps au Timor occidental reste pénible. Nous croyons que nous devons faire quelque chose à cet égard, et ce très rapidement. Nous sommes encouragés par la rencontre entre le Secrétaire général et le Ministre des affaires étrangères indonésien, et la modification du classement sécuritaire est quelque chose que nous voulons encourager le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité à entreprendre au plus tôt, car nous croyons que c'est la seule façon d'encourager et de faciliter le retour massif et définitif des réfugiés du Timor occidental.

Mais bien sûr, nous sommes très heureux d'apprendre que, même en l'absence de ceci, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations, avec la coopération des autorités indonésiennes et l'ATNUTO, ont organisé le retour de petits groupes de réfugiés.

Nous partageons également les préoccupations de plusieurs délégations concernant le prélèvement d'impôts sur les organisations non gouvernementales internationales (ONG). Nous pensons que, dans la situation actuelle au Timor oriental, il est très important que les ONG soient autorisées à travailler comme partout ailleurs dans le monde. C'est pour cette raison que nous voudrions demander que la discussion en cours se poursuive et qu'une solution soit trouvée au problème du prélèvement d'impôts sur les ONG.

J'en viens à une observation concernant la situation économique, en particulier celle de l'emploi. Nous aurions voulu entendre M. Annabi nous en parler. Quelle est la situation actuelle? Quel est le taux d'emploi actuel? Quels nouveaux trains de mesures ont été adoptés ces derniers mois pour améliorer le taux

d'emploi? Nous croyons qu'il y a une corrélation directe entre la situation de l'emploi et les troubles dans la société civile, et nous devons essayer de régler ce problème de notre mieux.

Pour terminer, je voudrais demander également au Secrétariat de nous parler en temps utile de la deuxième série de pourparlers au Timor, qui ont lieu peut-être maintenant avec l'Australie, à Melbourne. Vous avez parlé de certains aspects, Monsieur le Président, qui pourraient aussi être couverts dans le prochain rapport du Secrétaire général.

**M. Granovsky (Fédération de Russie)** (*parle en russe*) : Je m'associe aux paroles de reconnaissance adressées au Sous-Secrétaire général, Hédi Annabi, pour son exposé.

L'intérêt que porte le Conseil de sécurité à la situation au Timor oriental se manifeste par le fait que 14 membres du Conseil, dont la délégation russe, sont intervenus pendant la discussion intérimaire d'aujourd'hui. Certains ont exprimé en détail leur optique et leur évaluation d'un vaste ensemble de problèmes intéressant ce territoire. Toutefois, il est aussi parfaitement naturel que le principal thème de presque toutes les interventions soit l'initiative prise par le Conseil national en ce qui concerne la date des élections de l'Assemblée constituante. Nous voulons croire que cette initiative cruciale n'est pas que symbolique, puisque le 30 août restera toujours gravé dans l'histoire du peuple est-timorais, mais qu'elle découle aussi de l'évaluation réaliste de la situation dans le territoire.

Comme le savent les membres, après le référendum d'août 1999, la vie au Timor oriental a dû repartir de zéro. Depuis lors, énormément de choses ont été accomplies, et le Conseil a constaté plus d'une fois que le territoire avance bien vers l'indépendance. D'autre part, il est évident que le degré de préparation pour la tenue des élections devrait être évalué au milieu de l'été afin d'éviter des surprises désagréables. Nous espérons que les Timorais de l'Est, en coopération avec l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) pourront s'acquitter des tâches qui leur incombent. Ceci constitue ma première observation.

Deuxièmement, nous pensons que, dans le cadre de la préparation des élections, un enregistrement correct des faits d'état civil aura une grande importance pour le succès final de ces élections.

Troisièmement, nous estimons indispensable – comme d'autres membres du Conseil l'ont dit – d'attirer l'attention sur les violences récentes, y compris contre des agents internationaux. M. Annabi nous a informé des causes de ces incidents et des mesures que l'ATNUTO a l'intention de prendre pour en éviter le retour. Nous pensons que ceci est particulièrement important dans la période cruciale que nous traversons.

Quatrièmement, nous avons constaté que, ces derniers temps, le retour des réfugiés est-timorais dans les camps du Timor occidental s'accélère. Cependant, nous partageons l'opinion des orateurs qui nous ont précédé pour dire que le problème des 100 000 réfugiés qui restent au Timor occidental mérite encore une attention soutenue. Nous pensons, bien sûr, qu'il faut résoudre ce problème par une coopération entre l'ATNUTO et le Gouvernement indonésien.

Pour terminer, nous nous félicitons du déroulement réussi du processus dit de timorisation, non seulement dans le cadre de la formation du personnel national, mais surtout parce que les Timorais de l'Est sont de plus en plus mêlés à la gestion des affaires du territoire. Nous sommes convaincus que c'est cette tendance qui contribuera le plus à la préparation des élections prochaines.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant national, avant de rendre la parole à M. Annabi.

Les vues du Royaume-Uni concordent, dans une large mesure, avec ce qui a été dit dans cette salle, ainsi qu'avec la politique de l'Union européenne, qui est bien connue et sera exprimée à nouveau lorsque nous tiendrons un débat public.

J'estime que l'exposé du Sous-Secrétaire général a été extrêmement utile, et que sa visite a été très intéressante. Je prends note de son évaluation fort optimiste selon laquelle des progrès importants vers l'indépendance ont été accomplis dans la plupart des domaines, sinon dans tous. Je pense qu'il s'agit de l'un des succès éventuels de l'ONU, et nous devons continuer sur cette voie.

Les élections sont extrêmement importantes. À ce stade, nous approuvons la date du 30 août. Mais, il est très important que les réfugiés qui souhaitent rentrer du Timor occidental le puissent avant le 20 juin afin de pouvoir s'inscrire, si nécessaire. C'est une étape im-

portante vers les élections. Dans ce contexte, nous sommes reconnaissants au Gouvernement indonésien d'avoir annoncé que l'enregistrement des réfugiés au Timor occidental aura lieu le 1er mai, mais cet événement devrait être précédé – et j'espère que cette suggestion sera transmise à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) – par une campagne d'information exhaustive dans les camps pour mettre les réfugiés au courant.

Nous sommes également encouragés par l'initiative du général da Costa d'inviter des représentants de l'ATNUTO, de l'Organisation internationale pour les migrations et du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à se joindre à lui pour visiter les camps. Mais, avant qu'on puisse envisager le retour de la communauté internationale au Timor occidental, il est essentiel que le Gouvernement indonésien fasse davantage d'efforts sérieux pour accroître la sécurité.

Nous nous félicitons des progrès accomplis, tant par l'Indonésie que par l'ATNUTO, pour traduire en justice les responsables de crimes au Timor oriental, et nous saluons la décision, prise le 21 mars par le Parlement indonésien, de prendre les mesures nécessaires afin de mettre sur pied un tribunal spécial pour la tenue des procès en question. Nous espérons que ce sera fait d'urgence, et que la question de l'extradition d'Indonésie des suspects de crimes dont nous avons parlé sera également suivie et non abandonnée.

Après l'indépendance, le Timor oriental aura besoin d'un appui considérable de la communauté internationale, et nous sommes nombreux à l'avoir dit au cours de ce débat. Une planification complète dès le départ, avec l'entière participation des organes de l'ONU, et le recours à des spécialistes tant sur le terrain qu'à New York, seront essentiels pour assurer une transition réussie vers la phase postérieure à l'indépendance. Nous attendons avec un intérêt tout particulier le rapport du Secrétaire général sur cet aspect de la question, qui doit être publié cet été. Je voudrais demander à M. Annabi si des progrès ont été réalisés pour créer une équipe spéciale intégrée adéquate, chargée de mener à bien cet effort coordonné, conformément aux recommandations du rapport Brahimi. Nous estimons que le Secrétaire général est en mesure de le faire s'il le souhaite, et nous aimerions le voir aller de l'avant dans ce domaine.

Il y a une question que le Sous-Secrétaire général a peut-être omise, et elle concerne les femmes détenues au Timor oriental et au Timor occidental. Nous sommes préoccupés par le fait que, faute d'organismes sur le terrain, nous ne recevons pas de renseignements sur les femmes détenues et maltraitées au Timor occidental, et nous souhaiterions que l'ATNUTO et d'autres assurent un suivi dans ce domaine.

Il va sans dire que le Royaume-Uni continuera d'appuyer très fermement les efforts de l'ATNUTO, et nous tenons à rendre un hommage national à l'ATNUTO pour les progrès accomplis, et à Sergio Vieira de Mello pour sa direction éclairée.

L'annonce de la démission de Xanana Gusmão est assez préoccupante – je suis d'accord avec l'Ambassadeur Mahbubani à ce sujet. Nous comprenons et respectons sa décision. Mais, à notre avis, il sera très important qu'il poursuive sa précieuse contribution à la gestion des affaires nationales dans les premiers pas vers l'indépendance du Timor oriental, et nous espérons ne pas avoir perdu sa contribution.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Je rends la parole à M. Annabi pour aborder des points finaux. Si les membres du Conseil souhaitent faire d'autres commentaires brefs ou poser une question ou deux à la fin, ils le pourront. Après quoi, je récapitulerai.

**M. Annabi** (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je pense qu'il y a une question ou deux auxquelles je n'ai pas répondu lors de ma dernière intervention. L'une avait trait aux efforts déployés pour tenter d'encourager les membres de la diaspora à rentrer au Timor oriental. On y travaille. L'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et l'Administration transitoire au Timor oriental envisagent d'encourager peut-être ces retours en fournissant des allocations à ceux qui pourraient être intéressés à rentrer, au moins à court terme. Un des problèmes est, bien sûr, le fait que les salaires que les membres de la diaspora touchent sont beaucoup plus élevés que ceux qu'ils recevraient au Timor oriental. Comme le Conseil le sait, le barème actuel des salaires au Timor oriental comprend sept échelons; les salaires mensuels vont de 85 dollars au premier échelon jusqu'à 361 dollars au septième échelon. Ces montants sont jugés, du moins pour l'instant, raisonnables et viables compte tenu de la situation économique actuelle au Timor

oriental. On envisage donc la possibilité d'inciter les membres de la diaspora à revenir et à prendre part à l'Administration transitoire en leur offrant des allocations – au moins à court terme. À plus long terme, ce sera un problème difficile, comme on l'a vu ailleurs, par exemple au Cambodge.

Il y a également eu une question – posée, je pense, par notre collègue de la Colombie au nom du Brésil – qui avait trait au type d'assistance qui pourrait s'avérer nécessaire pour la préparation des élections. Bien sûr, la participation du personnel international sera financée par le budget statutaire. Par ailleurs, on a demandé 3,5 millions de dollars pour financer un projet du Programme des Nations Unies pour le développement, dont l'objectif est d'aider à appuyer les activités de formation des électeurs, le renforcement des capacités et le travail des observateurs nationaux. Incidemment, l'organisation de l'ensemble du processus électoral est abordée en grande partie du point de vue du renforcement des capacités, afin que – nous l'espérons – durant ces élections, une capacité est-timoraise soit créée pour qu'à l'avenir, les Est-Timorais puissent organiser eux-mêmes d'autres élections. Ils seront impliqués et formés au maximum pour développer cette capacité.

Les élections peuvent-elles être reportées jusqu'à ce que tous les réfugiés soient rentrés? Je crains que non. Ce n'est pas ce que les Timorais souhaitent, et le règlement électoral adopté avec leur appui prévoit que les élections se tiendront le 30 août, à moins qu'il y ait des retards tels qu'il soit techniquement impossible de tenir alors des élections acceptables, selon les normes internationales. Autrement, elles auront lieu – nous l'espérons – le 30 août.

En ce qui concerne la stratégie de retrait ultérieur, on espère que l'Assemblée constituante se réunira d'ici le 15 septembre et que, dans les 90 jours suivants, elle conviendra d'une constitution, ce qui nous amène au 15 décembre. Ainsi, les discussions antérieures concernant l'accession à l'indépendance avant la fin de l'année ont pratiquement perdu tout leur sens, vu ces considérations pratiques.

Je crois que nos collègues qui sont sur le terrain et leurs partenaires timorais envisagent de plus en plus pour la date de l'indépendance le premier trimestre de l'année prochaine. Après quoi, évidemment, comme l'a souligné l'Ambassadeur Greenstock – et nous partageons entièrement ce point de vue – il faudra une as-

sistance très importante si nous ne voulons pas compromettre les investissements considérables qu'a fait la communauté internationale pour mettre en place une administration timoraise durable.

Je voudrais apporter un éclaircissement à propos de ce qu'a dit l'Ambassadeur Mahbubani. M. Ramos-Horta n'est pas le Président du Conseil national. Il a été nommé par M. Sergio Vieira de Mello comme membre du Conseil national pour remplacer M. Xanana Gusmão. C'est au Conseil national qu'il revient d'élire le Président, et cette élection devrait avoir lieu cette semaine ou la semaine prochaine.

La situation économique et le chômage restent évidemment préoccupants. Le taux de chômage avoisine toujours les 80 %, je crois. La situation économique est, dans une certaine mesure, aggravée par le fait que beaucoup de gens ont quitté les zones et les districts ruraux pour se rassembler à Dili ou dans d'autres villes, ce qui exacerbe les difficultés. Le Timor oriental est traditionnellement un territoire très rural et la Banque asiatique de développement, avec l'aide de Mari Alkatari, Ministre des affaires économiques, a un projet visant à encourager le retour des agriculteurs dans les zones rurales afin qu'ils puissent reprendre leurs activités.

La Banque mondiale a également un certain nombre de projets. Ses débours se chiffrent à 30 millions de dollars et un certain nombre de projets, que je ne puis citer maintenant, sont mis en marche. On continuera de faire des efforts, mais ce sera effectivement un défi à relever à moyen et long termes. N'oublions pas que tout a été détruit et que nous repartons d'une base extrêmement faible. Les efforts de la communauté internationale pour fournir une aide économique et financière au Timor oriental devront se poursuivre bien au-delà de l'indépendance, même s'il existe des perspectives après 2004 de recettes provenant des ressources se trouvant dans la passe de Timor.

À propos de la passe de Timor, je voudrais confirmer que des négociations sont effectivement en cours. Une fois que nous aurons un rapport sur l'issue de ces négociations, nous en ferons part au Conseil de sécurité.

À propos de la planification de la période : suivant l'indépendance, comme je l'ai dit, un groupe de travail a été mis en place sur le terrain par M. Sergio Vieira de Mello, et ce groupe examine en détail, avec la participation des autres organismes des Nations Unies

et des institutions financières, le niveau d'assistance dont aura besoin l'administration après l'indépendance. Nos collègues de la composante militaire et de la composante de police examinent aussi ce qui sera nécessaire dans le cadre de cet exercice sur le terrain. Comme je l'ai dit, ici, nous envisageons la création d'une équipe spéciale intégrée pour la mission. Nous devons identifier les personnes qui en feront partie, et nous trouverons un système qui permettra à notre équipe ici et à l'équipe qui travaille sur le terrain de communiquer. En fait, M. Sergio Vieira de Mello nous a demandé d'essayer de leur envoyer des spécialistes de la planification ou certains des membres de cette équipe pour qu'ils aident au travail sur le terrain.

La planification détaillée ne peut se faire que sur le terrain, mais nous estimons que l'équipe spéciale intégrée a ici un rôle important dans la discussion de ce que nous pourrions appeler « la macro-situation », c'est-à-dire qui fera quoi après l'indépendance et dans quelle mesure les autres organismes du système et les institutions financières internationales peuvent reprendre à leur compte certaines activités, même si certains nous disent déjà que, pour ce qui est de fournir les directeurs effectifs dont l'administration timoraise continuerait à avoir besoin, ils pourraient avoir quelques difficultés en la matière, vu qu'ils comptent sur des contributions volontaires qui, dans certains cas, n'arrivent pas, du moins pas pour le moment.

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'ai en effet parlé de la question de l'Irlande à propos des femmes. Pouvez-vous nous en parler ?

**M. Annabi** (*parle en anglais*) : Je dois avouer que je n'ai pas d'informations détaillées sur la question, mais nous tenterons d'en avoir et de les fournir au Conseil à un moment approprié. Ce que je peux dire, c'est qu'il est frappant d'entendre les Timorais de l'Est, les femmes en particulier, dire que la violence familiale est assez fréquente au Timor oriental. C'est aussi un des principaux sujets de préoccupation de nos collègues du Département de la justice et de leurs homologues timorais. C'est un problème grave que nous devons aborder et auquel nous devons consacrer des efforts.

**Le Président** (*parle en anglais*) : À ce propos, l'un des rapports du Secrétaire général pourrait porter sur ce qui est fait pour régler cette question, mais au nom du Conseil, je voudrais également dire – et il s'agit ici d'une séance publique – au Timor occidental,

que l'on rapporte que les femmes ne cessent de subir de mauvais traitements. Il est très important que le Gouvernement indonésien, entre autres – et dans ce cas, c'est une responsabilité qui lui incombe – prenne ces cas très au sérieux car ils se produisent sur son territoire.

Je remercie le Sous-Secrétaire général de sa franchise et des réponses très complètes qu'il a fournies aux questions qui ont été posées ce matin. Je pense que cet échange a été très utile.

Si aucun membre ne souhaite dire autre chose, je vais faire un résumé pour que le Secrétariat et les non-membres du Conseil sachent bien ce que le Conseil attend pour ce dossier au cours des prochaines semaines. Je crois que la discussion de ce matin a abordé beaucoup d'aspects très précis de nos préoccupations et j'espère que le format de cette séance y a été pour quelque chose.

Je souhaite que le Sous-Secrétaire général indique clairement aux dirigeants de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) que le Conseil est impressionné par leurs efforts et que nous les encourageons vivement à continuer en dépit des circonstances difficiles. Toutefois, nous voudrions aussi nous concentrer sur ce que le Conseil pourra faire dans les semaines et les mois à venir pour aider l'ATNUTO, et nous voulons donc que les rapports du Secrétaire général indiquent au Conseil quelles recommandations le Secrétaire général pourrait faire afin que le Conseil puisse prendre de nouvelles mesures encourageant la communauté internationale à appuyer le mouvement du Timor oriental vers l'indépendance.

Je crois que nous avons examiné en détail un certain nombre de points particuliers qui devraient être considérés comme prioritaires pour les prochains rapports et débats. Tout d'abord, bien sûr, il faut tenir compte du contexte politique global au Timor oriental et des rapports avec son voisin le plus proche, et il y a aussi le contexte régional.

Deuxièmement, le renforcement des capacités est nécessaire pour les institutions est-timoraises en préparation de l'indépendance. Cela devrait comprendre la possibilité d'une aide plus grande de la communauté internationale, pas seulement du Conseil ou du système des Nations Unies.

Troisièmement, il faut accélérer le retour des réfugiés du Timor occidental et leur apporter des soins,

au Timor tant oriental qu'occidental. Quatrièmement, des dispositions sont en place pour les élections du 30 août et le calendrier des préparatifs y relatifs. Il reste encore beaucoup à faire pour s'assurer qu'elles soient justes et pour garantir la plus large participation de ceux qui peuvent et devraient être à même de participer.

Cinquièmement, il y a la question de la sécurité. Nous la jugeons essentielle, si possible, pour mettre un terme aux menaces continues à la sécurité et à la situation économique et sociale du Timor oriental. La Tunisie a soulevé la question d'une éventuelle visite d'une équipe d'évaluation de la sécurité et nous aimerions que cela soit examiné. Il serait pertinent, je pense, que, dans le rapport du 30 avril, le Secrétaire général fasse des recommandations précises touchant des mesures de sécurité supplémentaires.

Sixièmement, il y a la question de l'économie en général, mais je salue le point soulevé par le Bangladesh pour ce qui est de l'emploi. Nous avons vu – voire admis – le lien éventuel entre le chômage des jeunes et la violence perpétrée par des bandes frustrées et désœuvrées. L'investissement est clairement nécessaire – il faut encourager les Est-Timorais qualifiés à revenir de l'étranger s'ils le peuvent. C'est un aspect extrêmement important pour la paix et la sécurité ainsi que pour le développement économique.

Enfin, il y a la stratégie de sortie pour l'ATNUTO. Le Sous-Secrétaire général a constaté ce matin notre vif intérêt prospectif, en ce qui concerne les possibilités offertes, tant pour le Timor oriental que pour la présence des Nations Unies là-bas à long terme. À cet égard, nous aimerions beaucoup être tenus informés du processus de planification. Si c'est délicat, nous en parlerons en consultations officieuses, mais la planification revêt pour nous un grand intérêt.

J'espère que ces points seront utiles pour le Secrétariat et les rapports prochains.

S'il n'y a pas d'autres orateurs sur cette question, je vais clore ce point de l'ordre du jour. Bien entendu, nous le suivrons de près.

Avant de lever la séance, la Présidence fera une ou deux annonces. Ce matin, dans la mesure où il n'y a pas eu d'interruption à la procédure d'accord tacite sur la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK), j'ai informé le Secrétaire gé-

néral que nous approuvons sa recommandation de proroger ce mandat.

En ce qui concerne la République démocratique du Congo, nous avons eu une discussion hier lors de laquelle vous m'avez encouragé de m'adresser au Chargé d'affaires de l'Ouganda au sujet d'incidents et de violations du cessez-le-feu. Je n'ai pas pu joindre directement l'Ambassadeur Morjane, mais le Secrétaire est certain que l'Ambassadeur Morjane et son équipe approuvent l'approche que nous avons adoptée. Je continuerai à mettre en oeuvre la recommandation du Conseil.

Quant aux réunions futures, il n'y aura, sauf urgence, aucune séance du Conseil demain. La prochaine se tiendra le 9 avril et nous débattrons de l'autre administration extraordinaire qui nous incombe, celle du Kosovo. J'ai l'intention, à moins que les membres du

Conseil s'y opposent, de tenir ce genre de discussion sur le Kosovo. Je pense que cela pourrait être utile également sur cette question.

Jean-Marie Guéhenno, le Secrétaire général adjoint pour les opérations de maintien de la paix, nous fera un exposé sur sa récente visite. Les non-membres du Conseil pourront y participer. Si les délégations qui ont un intérêt particulier pour cette question souhaitent faire de brèves déclarations, elles devront me le faire savoir comme d'habitude.

Si des consultations officieuses sont nécessaires les jours prochains avant nos consultations officieuses prévues pour mardi sur la Sierra Leone et la région, je les annoncerai rapidement.

La séance est levée à 13 h 00.